



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

**Création d'un point ressource information pour le jumelage NIORT
BIALA PODLASKA**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Mars 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99065

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Information Communication & Relations Ext.

**Création d'un point ressource information pour le jumelage
NIORT BIALA PODLASKA**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

J'ai conduit une délégation du Conseil Municipal qui s'est rendue en visite à BIALA PODLASKA du 6 au 9 février 1999.

Elle a été reçue très chaleureusement par Andrzej CZAPSKI maire de BIALA PODLASKA et Jerzy ZADOWSKI Président du Conseil Municipal.

Au cours de nos entretiens, nous sommes convenus de formaliser et de resserrer nos accords de partenariat économique, par un engagement soumis à l'Assemblée délibérante de chaque ville dans le cadre d'un jumelage.

Cet accord est conçu comme une suite et un élargissement du protocole de partenariat économique signé entre les deux villes le 25 mars 1998.

Il est proposé le principe d'un point ressource-information dans chacun des deux villes qui aura vocation à traiter des questions de jumelage avec un volet de compétence spécifique à l'Europe.

S'agissant de celui de Niort, il pourrait intégrer, une compétence élargie aux jumelages déjà conclus par Niort dans le passé avec les villes de Gijon, Tomelloso, Coburg, Springe, Wellingborough et Atakpamé si ces partenaires le souhaitent.

L'objectif de ce point ressource-information sera notamment d'approfondir les relations nouées à l'occasion des visites réciproques entre Niort et Biala Podlaska au point de vue économique prioritairement mais aussi sur l'ensemble des compétences des 2 collectivités comme : administration municipale, transports urbains, eau assainissement.

Les premiers échanges évoqués concernent les Ecoles de Musique et les Bibliothèques Municipales de Niort et de Biala-Podlaska.

Enfin la Ville de Niort pourra être amenée à soutenir une association regroupant des initiatives qui auraient pour objectif de développer le partenariat tant avec Biala Podlaska qu'avec toute autre collectivité d'autre pays qui pourrait le solliciter.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser, le Maire à signer avec la ville de BIALA PODLASKA l'accord annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)